



5TA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2026
30 È 31 DI LUGLIU DI U 2026
5ÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2026
30 ET 31 JUILLET 2026

N° 2026/E5/046

**Question orale déposée par M Paul-Joseph CAITUCOLI
au nom du groupe « Fà Populu Inseme »**

**OBJET : ACCELERATION DE LA CONSOMMATION DES FONDS EUROPEENS EN
CORSE**

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse,

La Collectivité de Corse exerce la responsabilité d'autorité de gestion des principaux fonds européens, un rôle essentiel qui permet d'adapter les financements européens aux réalités et aux besoins spécifiques de notre île.

Les derniers éléments communiqués à l'issue du comité de suivi des programmes européens témoignent d'une amélioration significative du taux de programmation des crédits FEDER-FSE+ pour la période 2021-2027, passé de 13 % à 56 %, avec un objectif affiché de 83 % d'ici la fin de l'année. Cette dynamique est encourageante.

Dans un contexte où la Corse est confrontée à des défis majeurs en matière de logement, de transition écologique, de développement économique, d'emploi, de mobilité ou encore de cohésion territoriale, chaque euro européen constitue un levier indispensable pour accompagner nos politiques publiques.

Par ailleurs, la prochaine programmation européenne est d'ores et déjà en préparation et pourrait modifier profondément les modalités de financement, avec notamment un fonds unique regroupant plusieurs dispositifs actuels. La préservation de la qualité d'autorité de gestion de la Collectivité de Corse représente donc un enjeu stratégique majeur.

Dans ce contexte, Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse, pouvez-vous nous préciser quelles mesures le Conseil exécutif entend mettre en œuvre afin d'accélérer la programmation, la certification et le paiement des fonds européens encore disponibles ?

Comment le Conseil exécutif entend-il renforcer les dispositifs d'information, d'ingénierie et d'accompagnement à destination des collectivités, des associations, des entreprises et de l'ensemble des porteurs de projets ?

Enfin, quelle stratégie la Collectivité de Corse entend défendre auprès des institutions françaises et européennes afin de préserver les spécificités de la Corse dans la future programmation post-2027 et garantir que notre île continue à bénéficier d'une politique de cohésion pleinement adaptée à ses réalités insulaires ?